

**2303 (XXII). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies****A***L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies :

M. John I. M. Rhodes,  
M. Guillermo Valdés,  
M. Wilbur H. Ziehl;

2. *Déclare* M. Rhodes, M. Valdés et M. Ziehl nommés pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1968.

1629<sup>e</sup> séance plénière,  
13 décembre 1967.

**B***L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies :

M. André J. Cahen,  
M. John R. Kelso,  
M. Harry L. Morris;

2. *Déclare* M. Cahen, M. Kelso et M. Morris nommés pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1968.

1629<sup>e</sup> séance plénière,  
13 décembre 1967.

\* \* \*

*Par suite des nominations ci-dessus, les membres et membres suppléants du groupe élu par l'Assemblée générale au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies seront les suivants :*

*Membres*

M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)  
M. Guillermo VALDÉS (Chili)  
M. Wilbur H. ZIEHL (Etats-Unis d'Amérique)

*Membres suppléants*

M. André J. CAHEN (Belgique)  
M. John R. KELSO (Australie)  
M. Harry L. MORRIS (Libéria)

**2304 (XXII). Force d'urgence des Nations Unies****A***L'Assemblée générale*

*Prend note* des prévisions de dépenses révisées pour l'exercice 1967, présentées par le Secrétaire général<sup>15</sup>, à savoir 11 396 000 dollars.

1629<sup>e</sup> séance plénière,  
13 décembre 1967.

**B***L'Assemblée générale*

*Décide* que, pour couvrir les dépenses que pourraient nécessiter, après le 31 décembre 1967, la liquidation de l'équipement et des fournitures appartenant à l'Organisation des Nations Unies et l'achèvement des opérations de la Force d'urgence des Nations Unies, y compris la clôture des comptes, le Secrétaire général, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les

<sup>15</sup> *Ibid.*, point 21 de l'ordre du jour, document A/6933.

questions administratives et budgétaires, est autorisé à utiliser à ces fins, dans la mesure voulue :

a) Tout solde restant, au 31 décembre 1967, au Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies;

b) Nonobstant les dispositions de la règle 104.1 de gestion financière du Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies<sup>16</sup>, le produit de la vente ou de la liquidation, après le 31 décembre 1967, des biens appartenant à l'Organisation.

1629<sup>e</sup> séance plénière,  
13 décembre 1967.

**2314 (XXII). Confirmation des nominations faites par le Secrétaire général aux postes devenus vacants au Comité des placements***L'Assemblée générale*

*Confirme* la nomination par le Secrétaire général de M. Eugene Black, M. Roger de Candolle, M. R. McAllister Lloyd, M. George A. Murphy, M. B. K. Nehru et M. Jacques Rueff comme membres du Comité des placements pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1968.

1633<sup>e</sup> séance plénière,  
15 décembre 1967.

\* \* \*

*En conséquence, le Comité des placements se composera de M. Eugene BLACK, M. Roger DE CANDOLLE, M. R. McALLISTER LLOYD, M. George A. MURPHY, M. B. K. NEHRU et M. Jacques RUEFF.*

**2315 (XXII). Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique***L'Assemblée générale*

*Prend acte* des rapports de vérification des comptes concernant l'utilisation, par les organisations participantes et chargées de l'exécution, pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1966, des affectations de crédits prélevées sur le Compte Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement<sup>17</sup> et des allocations de fonds effectuées sur le Compte Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement<sup>18</sup>, ainsi que des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui figurent dans ses rapports y relatifs<sup>19</sup>.

1633<sup>e</sup> séance plénière,  
15 décembre 1967.

**2316 (XXII). Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique***L'Assemblée générale*

1. *Prend acte* des rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

<sup>16</sup> ST/SGB/UNEF/2/Rev.1 (en anglais seulement).

<sup>17</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-deuxième session, Annexes, additif 1 au point 78 de l'ordre du jour, document A/6901.

<sup>18</sup> *Ibid.*, additif 2 au point 78 de l'ordre du jour, document A/6902.

<sup>19</sup> *Ibid.*, point 78 de l'ordre du jour, documents A/6937 et A/6938.